

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 9

Artikel: Le droit de choisir

Autor: Chapuis, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Anne-Marie Rey.

Le droit de choisir

Un important congrès européen s'est tenu à Genève du 25 au 27 septembre. Thème: avortement, solidarité féminine par-dessus les frontières.

Cent huitante femmes de 28 pays différents se sont réunies à Genève durant trois jours pour faire le point sur la disponibilité des moyens contraceptifs, l'éducation sexuelle, la pratique en ce qui concerne les interruptions volontaires de grossesse (IVG), la qualité des services médicaux et de planning, ainsi que l'évolution des législations nationales.

Une première constatation s'impose: que l'on soit de l'Est ou de l'Ouest, partout il y a des problèmes pour les femmes, problèmes dont les politiciens n'aiment pas parler; partout les femmes doivent être vigilantes et lutter pour que soit maintenu ou accordé le droit d'être informées et de décider librement si elles veulent avoir des enfants, quand et combien.

Dans les pays à législation libérale (la France, par exemple), rien n'est gagné: il faut surveiller sans cesse que l'éducation sexuelle se fasse, que les centres de planning informent objectivement et que la possibilité d'obtenir une IVG existe réellement, tant les résistances et les peurs sont fortes.

La délégation française a beaucoup parlé de la vague (venue des Etats-Unis) d'attaques de cliniques et d'hôpitaux pratiquant les IVG; ces attentats se répètent depuis environ deux ans au rythme de deux par mois: des membres d'associations Pro Life pénètrent dans les salles d'opérations, déstérilisent tout ce qui leur tombe sous la main, s'enchaînent aux portes, houspillent les patientes et le personnel... et, souvent, les directions des cliniques n'osent pas porter plainte.

Heureusement, un récent procès à Bordeaux a donné l'exemple en condamnant de tels agissements.

Retour en arrière

Dans les pays (ex-communistes) où l'avortement était libre et considéré comme «le» moyen de contraception, il y a un très fort retour de manivelle: tout ce qui était communiste est à rejeter, le féminisme y compris, et plusieurs pays sont en train de voter des législations très répressives: éducation sexuelle et information sur la contraception inexistantes, IVG illégale...

Le cas de la Pologne est particulièrement inquiétant.

Il y a quelques exceptions à cette évolution dans des pays de l'Est où la politique était naguère résolument nataliste et l'avortement réprimé. Ceux-ci tendent alors vers une certaine libéralisation et distribuent des contraceptifs encore rares et de mauvaise qualité.

Spécialistes de la santé, assistantes sociales, conseillères en planning, gynécologues se côtoyaient, échangeaient des informations scientifiques. Les IVG diffèrent d'un pays à l'autre: on s'étonne qu'ici (en Suisse, par exemple) l'intervention reste lourde, avec narcose, alors qu'ailleurs (en Hollande, par exemple) on fait le plus souvent des aspirations en ambulatoire.

Pillule abortive

Un débat – animé par Corinne Chaponnière – sur le RU486 (moyen abortif qui n'est pas encore commercialisé ailleurs qu'en France) opposa des gynécologues féministes à quelques réfractaires estimant que les essais n'avaient pas encore été assez nombreux.

Les premières sont persuadées qu'il faut offrir le choix du moyen aux femmes qui ont décidé de recourir à un avortement. En Suisse, mille gynécologues ont signé une lettre demandant que le RU486 soit diffusé dans notre pays.

Stratégies nationales

Danoises, Italiennes, Roumaines, Albaines, Irlandaises, Bulgares, Hollandaises, Hongroises ou Espagnoles, les femmes présentes au congrès se sont senties très solidaires.

Elles ont planché sur le problème des stratégies nationales à développer pour améliorer lois et structures.

Elles ont cherché comment intervenir à Strasbourg et à Bruxelles pour renforcer chez les parlementaires la conscience de ce problème et pour donner du poids aux normes européennes qui existent.

Ce congrès important, organisé par l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement (USPDA), a demandé près d'une année de préparation à sa présidente, Anne-Marie Rey. C'était la seconde rencontre du Réseau européen pour le droit des femmes

à l'avortement et à la contraception (ENWRAC); le premier avait eu lieu en Norvège il y a deux ans et avait réuni des femmes de huit pays, déterminées à collaborer devant la montée inquiétante de l'intolérance et du fondamentalisme.

Au congrès de Genève, l'ENWRAC s'est donné des statuts et un comité. Il a décidé de se réunir d'ici deux ans, peut-être à Strasbourg.

Simone Chapuis

FALMA Fabrique de Lampes SA
Glühlampenfabrik AG
Dpt Lighting
Adresse: CH-1701 Fribourg
Téléphone: 037/41 41 41/6 lignes
Télex: 942 290 fal m ch

Projets d'éclairage
Vente de sources lumineuses

Le Centre de santé des femmes
Rosa Canina
cherche
**femme
médecin**
à temps partiel
avec expérience
en gynéco-obstétrique et droit de
pratique dans le canton de Genève.

Offres écrites avec CV:
rue du Môle 4, 1201 Genève

La prévoyance: aussi une affaire de femme.



Demandez la nouvelle brochure "Affaire de femme!". Et par la même occasion, demandez conseil à nos spécialistes en prévoyance!

Winterthur-Vie, Service à la clientèle, Case postale 300, 8401 Winterthour.
Tél. 052/261 50 50, Fax 052/261 60 85.

winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.